

Préface

Le célèbre prédicateur C.H. Spurgeon écrivait dans la préface des *Trésors de la foi* : « Une promesse de Dieu peut être comparée à un chèque payable sur présentation. Elle est donnée au croyant pour qu'il en retire une grâce, non pour qu'il la lise superficiellement puis la mette de côté. Le chrétien doit considérer une promesse comme une réalité, tout comme un négociant le fait pour un chèque qu'il reçoit. Il doit la prendre et la signer de son nom, comme s'appliquant à lui personnellement. Par la foi, il l'accepte et se l'approprie, affirmant ainsi que Dieu est vrai quant à cette promesse particulière. Par conséquent, il estime posséder déjà la bénédiction dont il a la promesse et en donne par avance le reçu signé de son nom. Après quoi, il présente cette promesse à Dieu, comme on présente un mandat à une caisse, et prie en comptant sur son

accomplissement et, à la date désignée, il reçoit la grâce promise.

« Il y a des gens qui négligent de signer le chèque, de sorte qu'il ne leur est rien payé. D'autres tardent à le présenter et ne reçoivent rien non plus. La faute n'en est pas à la promesse, mais à ceux qui n'en usent pas de manière pratique et personnelle.

« Dieu n'encourage aucune espérance qu'il ne puisse pas réaliser. Voir les promesses stimule notre foi ; plus nous étudions les paroles de grâce, plus nous retirons de grâces de ces paroles ».

La valeur d'une promesse dépend de celui qui l'a faite, comme celle d'un chèque est tout entière dépendante de la personne qui l'a émis. Si un clochard vous donnait un chèque de 1 000 euros, vous pourriez tout au plus vous servir de son verso pour y inscrire vos commissions, car il y a de fortes chances pour que, s'il était si fortuné, il mène une autre vie.

Si, par contre, l'un des magnats de l'industrie vous avait remis un chèque de cette valeur, vous le garderiez précieusement jusqu'à son encaissement, car vous savez que, même si la somme était dix ou cent fois plus importante, le chèque serait honoré.

Il en est de même d'une promesse : elle dépend entièrement de la fiabilité de la personne qui vous l'a faite. Vous savez, par expérience, que certaines personnes vous promettent monts et merveilles, mais bien fol est celui qui s'y fie. « Oui, nous viendrons », disaient invariablement les personnes auxquelles nous remettions une invitation pour une réunion d'évangélisation. Et déjà nous préparions la salle pour un grand auditoire, nous demandant si nous aurions assez de chaises. Si, à part les chrétiens, deux ou trois personnes ont répondu à l'invitation, nous pouvions déjà nous estimer heureux.

Dieu n'est pas ainsi. « Il n'est pas homme pour mentir » (Nb 23.19). Ce qu'il promet, il le tient. Il y va de son honneur. Vous pouvez donc vous fier à ses promesses.

En deuxième lieu, un chèque ne prend de la valeur que s'il est endossé, c'est-à-dire si vous y mettez lieu, date et signature et que vous le présentez à un établissement bancaire.

Il y a des centaines de promesses dans la Parole de Dieu; elles prennent de la valeur lorsqu'un jour vous dites : « Ici et maintenant, je veux présenter cette promesse à Dieu et m'appuyer sur elle. Je crois que Dieu l'accomplira pour moi. Seigneur, tu as dit : "Invoque-

moi au jour de la détresse, et je te délivrerai” (Ps 50.15). Tu vois ma détresse présente. Délivre-moi selon ta promesse. » Et Dieu répondra.

Jésus a promis d’être avec nous *tous les jours*. Si nous sommes envahis par un sentiment de solitude, si nous nous croyons abandonnés par tous, nous pouvons nous appuyer sur sa promesse pour chasser ces sentiments négatifs.

Faisons de même des centaines de promesses qui sont rassemblées dans ce livre¹.

1. Les 450 promesses rassemblées ici ne sont qu’une petite partie de celles que contient la Bible. E.R. Storm, éditeur de la revue hebdomadaire *The Gospel Banner*, en a compté 8810, dont 1 104 dans le Nouveau Testament. 85 % de toutes les promesses ont été données par Dieu à l’homme.